

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): a) En ce qui concerne Agriculture Canada:

Marché des producteurs de grains de provende
hors-Commission aux silos de collecte

	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
	(en milliers de boisseaux)			(le 30 juin 1980)		
Blé	13,393	5,649	12,873	22,763	33,341	8,436
Avoine	16,542	20,979	20,516	24,043	19,141	13,636
Orge	42,248	55,372	40,080	63,975	85,962	45,884
Total	72,183	82,000	73,469	110,781	138,444	67,956

b) La Commission canadienne du blé rapporte que les ventes de blé, d'avoine et d'orge sur le marché intérieur des grains de provende ont été les suivantes:

	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
	(en milliers de boisseaux)			(le 30 juin 1980)		
Blé	15,406	9,103	9,397	2,963	3,332	3,974
Avoine	15,269	5,998	5,962	4,390	1,741	1,643
Orge	12,903	7,424	9,265	10,403	1,306	342
Total	43,578	22,525	24,624	17,756	6,379	5,959

Les ventes de la Commission canadienne du blé sur les marchés d'exportation pour ce qui est du blé, de l'avoine et de l'orge des classes qui peuvent être transignées comme grains de provende ont été les suivantes:

	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
	(en milliers de boisseaux)			(le 30 juin 1980)		
Blé	127,320	214,292	91,070	137,796	157,635	148,482
Avoine	991	17,522	28,542	4,455	571	6,244
Orge	118,814	183,125	156,797	137,833	149,141	155,130
Total	247,125	414,939	276,409	280,084	307,347	309,856

NOTA—Les classes de grains qui peuvent être vendues comme grains de provende sont les suivantes:

- blé: rouge de printemps n° 3 de l'Ouest canadien
utilité Canada n° 1
utilité Canada n° 2
utilité Canada n° 3
dur ambré n° 4 et n° 5 de l'Ouest canadien
- avoine: à bétail n° 1 et n° 2
- orge: à bétail n° 1 et n° 2

LA PROMOTION DES PRODUITS CANADIENS POUR LES SPORTS

Question n° 228—**M. Herbert:**

1. Quel pourcentage des articles de sport utilisés au Canada est fabriqué au pays?
2. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour promouvoir et encourager la fabrication et l'utilisation des produits canadiens pour les sports canadiens?

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Statistique Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce m'informent comme suit: 1. 54 p. 100 des articles de sport sont fabriqués au Canada.

2. Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, a soutenu financièrement de nombreuses compagnies canadiennes d'articles de sport en leur accordant des subventions, des prêts ou des garanties de prêts. Les fabricants de bâtons de hockey, de patins à glace, de skis de fond et de bottes de ski ont reçu des subventions au titre de la mise au point de produits et de la réorganisation en vue de mieux soutenir la concurrence. Par ailleurs, d'autres compagnies ont également reçu des garanties de prêts et des prêts directs.

En outre, le ministère de l'Expansion économique régionale, a financé, grâce à son programme de subventions au développement (RDIA), l'établissement et l'agrandissement de plus de quinze firmes manufacturières d'articles de sport.

L'aide gouvernementale a permis de faire des fabricants canadiens des chefs de file dans le secteur de la fabrication de bâtons de hockey, des patins et de l'équipement protecteur ainsi que des grands fournisseurs de skis de fond sur le marché nord-américain.

Par ailleurs, les réductions tarifaires sur le matériel et les pièces ont également contribué à accroître la fabrication d'articles de sport au Canada.

DOMES PETROLEUM—LES STIMULANTS AUX RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Question n° 263—**M. Herbert:**

1. La société Dome Petroleum Ltd. a-t-elle fait des recommandations au gouvernement à propos de stimulants aux régions éloignées et, le cas échéant, le gouvernement y a-t-il donné suite?
2. Le gouvernement procède-t-il actuellement à l'inventaire et à l'évaluation des ressources du Nord et, le cas échéant, quels en sont les résultats jusqu'à présent et quand un rapport complet sera-t-il vraisemblablement présenté?

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: 1. Avant l'expiration de l'allocation pour la prospection des régions pionnières, le 1^{er} avril 1980, le gouvernement a reçu la visite d'un certain nombre de délégués de la Dome Petroleum et d'autres sociétés relativement à ces stimulants. Le 8 avril 1980, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Finances ont annoncé qu'un programme en cours d'élaboration, en partie à titre de réaction publique à un certain nombre de représentations, remplacerait le programme de stimulants.

En ce qui concerne le ministère des Finances:

1. Oui, à quelques occasions. Nous avons examiné les propositions faites par la société, après en avoir accusé réception. Le 8 avril 1980, nous l'avons informée que le stimulant fiscal, qui avait pris fin le 31 mars 1980, serait remplacé par un nouveau programme d'encouragement que nous sommes à mettre au point.

En ce qui concerne le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien:

1. Oui, la société Petroleum Ltd. a demandé au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qu'il veuille à ce qu'on continue d'offrir des stimulants aux régions éloignées. La réponse du gouvernement, sous forme d'un nouveau programme d'encouragement, a été annoncée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Finances.